

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

I. GÉNÉRALITÉS

Fondations et structures

- Les fondations existantes seront renforcées éventuellement suivant l'étude de structure et l'étude de sol.
- Pour les étages en surélévation (R+4 à R+6), la structure de l'immeuble sera réalisée en béton armé ou aggloméré de béton. Les épaisseurs des structures seront déterminées suivant les études du BET structure. La structure existante des étages inférieurs sera confortée suivant nécessité après étude par le BET Structure.

Planchers

- Pour les étages en surélévation (R+4 à R+6), les planchers seront en béton armé. Les revêtements de sol seront posés sur chape isolante. Les planchers des niveaux existants (R+1 à R+3) seront réalisés en béton allégé sur poutres existantes conservées, avec une chape de finition.

Murs de façades – Cloisons et Doublage

- Les façades seront revêtues d'enduit ton pierre.
- Distribution en cloisons de type Placostyl de 72 mm d'épaisseur minimum (dans certains cas, les séparatifs de pièces peuvent être en béton ou agglomérés de béton)
- Doublage thermique de type Placomur ou équivalent sur les murs extérieurs.
- Doublage acoustique (et thermique) de type Calibel ou équivalent, suivant nécessité, sur les murs mitoyens de la cage d'ascenseur.

Toitures

- Charpente bois traitée
- Couverture en zinc et ardoise, suivant prescriptions du permis de construire.

Menuiseries extérieures et fermetures

- Les fenêtres et portes-fenêtres seront en menuiserie PVC blanc, avec double vitrage isolant. Elles seront ouvrantes à la Française.
- L'occultation des pièces en étage, à l'exception de celles sous combles, sera assurée par des persiennes en bois, finition peinture.
- Les garde-corps seront en métal thermolaqué.

II. PRESTATIONS INTÉRIEURES PRIVATIVES

Menuiseries intérieures

- Les portes intérieures seront moulurées, et équipées de condamnation par verrou pour les salles de bains et les W-C et par serrure à clefs pour les chambres ; quincaillerie en inox brossé.

- Les portes palières de l'immeuble seront à âme blindée, moulures bois sur une face, finition peinture brillante. Serrure de sécurité à trois points classée A2P – 2 étoiles, avec paumelles anti-dégondage, bouton de tirage et microviseur.
- Les façades de placards seront coulissantes ou ouvrantes à la Française, suivant les plans. Finitions miroirs dans les entrées appartements.
- Équipement des placards : tringle penderie sous tablette haute située à 180 cm avec recoupement intermédiaire suivant nécessité.
- Escalier privatif des duplex : En bois exotique peint + garde-corps.

Sols

- Pièces sèches :
 - L'entrée et le séjour des appartements seront revêtus d'un parquet en chêne 1^{er} choix finition vernis, lames de 50 x 250 mm, posées à l'Anglaise ou à bâtons rompus. Plinthes finition chêne.
 - Les chambres et les dégagements seront revêtus de moquettes polyamide de Balzan série Green 2 ou équivalent, coloris à choisir dans la sélection de l'architecte.
- Pièces humides
 - La cuisine et les W-C seront revêtus de carrelage de format 20 x 20 ou 30 x 30 cm de NOVAGRES, ou équivalent, à choisir dans la gamme sélectionnée par l'architecte. Les plinthes seront en carrelage assorti.
 - Les salles de bains et les salles de douches seront revêtues de carrelage (20 x 20 ou 33 x 33) couleur au choix dans la gamme sélectionnée par l'architecte

Revêtements muraux et plafonds

- Pièces sèches :
 - L'entrée, le séjour, les chambres et les dégagements seront revêtus de peinture blanche, aspect mat – satin.
- Pièces humides :
 - Les murs des salles de bains et salles d'eau seront revêtus de faïence (20 x 20 ou 22.5 x 33) jusqu'à la hauteur d'huissieries, avec Listel ou carreau frise à choisir dans la gamme de NOVAGRES ou équivalent, sélectionnée par l'architecte.

Dans l'ensemble des pièces humides, les murs non revêtus de faïence et les plafonds recevront une peinture blanche satin.

Équipements ménagers

- Les appartements seront équipés d'un évier inox, suivant les plans, posé sur un meuble mélaminé de couleur blanche.

Équipements sanitaires

Chaque appartement sera équipé d'appareils sanitaires de couleur blanche de chez Jacob Delafon ou équivalent, suivant les plans

- Les baignoires seront en acrylique, longueur 170 cm.
- Les receveurs de douche seront en céramique
- Les vasques, lavabos et lave-mains seront en porcelaine. Les vasques seront encastrées.
- Les plans vasques seront post formés. Ils seront surmontés d'un miroir et d'un bandeau lumineux avec spots intégrés.
- Meuble sous vaque avec porte et tablettes intérieures dans salle de bains et salle de douches.
- Les ensembles W-C seront en porcelaine, avec abattant double et réservoir attenant à mécanisme silencieux.

Robinetterie et branchement pour appareils électroménagers

- La robinetterie sera de type mitigeur de chez GROHE, gamme EURODISC.
- Branchements en attente : des attentes dans les cuisines permettront l'alimentation et l'évacuation commune d'un lave-vaisselle et/ou d'un lave-linge (appareils non fournis).

Équipements électriques et de télécommunication

- Équipement de chaque pièce : Équipement suivant prescriptions PROMOTELEC. Appareillage marque ARNOLD, ou similaire, série CLUB.
 - Entrées :
 - Tableau d'appartement encastré ou semi encastré
 - Poste vidéophone relié à la platine vidéophone du hall d'entrée
 - 1 ou 2 centres commandés par interrupteurs va-et-vient ou télérupteur
 - 1 PC 16 A
 - Séjours :
 - 1 ou 2 centres commandés par interrupteurs, va-et-vient ou télérupteur
 - 6 PC 16 A dont 1 commandée par interrupteur
 - 1 joncteur téléphonique
 - 1 prise TV – FM
 - Chambres :
 - 1 centre commandé par un interrupteur
 - 4 PC 16 A, dont 1 commandée par un interrupteur
 - 1 joncteur téléphonique
 - 1 prise TV - FM
 - Dégagements
 - 1 ou 2 centres commandés par interrupteurs, va-et-vient ou télérupteur
 - 2 PC 16 A
 - Cuisines :
 - 1 centre commandé par un interrupteur
 - 1 sortie de fils en applique par une alimentation de hotte.
 - 1 sortie en applique au-dessus de l'évier
 - 5 PC 16 A dont 4 à environ 1.20 m du sol
 - 2 PC 16 A (L.V. – L.L)
 - 1 boîtier 32 A
 - Salle de bains
 - 1 centre commandé par un interrupteur
 - 2 spots BT encastrés dans un bandeau lumineux commandé par un interrupteur
 - 1 PC 16 A + T hors du volume de protection
 - Salle d'eau
 - 1 centre commandé par un interrupteur
 - 2 spots BT encastrés dans un bandeau lumineux commandé par un interrupteur
 - 1 PC 16 A + T hors du volume de protection
 - W-C – Rangements :
 - 1 sortie de fils en plafond ou en applique commandée par un interrupteur

- Sonnerie de porte palière :
- Sonnerie deux tons dans l'entrée

Équipements de chauffage et production d'eau chaude

- Appartements :
 - Production d'eau chaude sanitaire par ballon électrique individuel.
 - Chauffage par convecteurs électriques de AIRELEC ou équivalent, sèche-serviette électrique de ACOVA dans les salles de bains et salles d'eau.

Ventilation Mécanique Contrôlée

- L'air neuf sera pris par des bouches d'entrées d'air implantées en façade des pièces sèches.
- L'air vicié sera extrait mécaniquement par des bouches d'extraction implantées dans les pièces humides.

III. ANNEXES PRIVATIVES

Caves en sous-sol

- Les murs existants, cloisonnement séparatifs de caves en aggloméré de ciment.
- La porte d'accès à la zone des caves depuis le dégagement sera à âme pleine et munie d'une serrure de sûreté.

IV. PARTIES COMMUNES

Hall d'entrée immeuble

- La finition du hall d'entrée fera appel aux matériaux suivants : Pierre au sol, enduit décoratif et miroir sur les murs, faux plafond avec éclairage par spots incorporés, selon le projet de décoration de l'architecte.
- Un ensemble de boîtes aux lettres sera implanté dans le sas d'entrée.
- La porte intérieure du hall sera commandée par vidéophone. La porte extérieure fonctionnera sur un digicode suivant les horaires.

Circulations et escaliers de l'immeuble

- Circulations rez-de-chaussée – Paliers d'étage
 - Les murs des paliers recevront un revêtement décoratif suivant le projet de décoration de l'architecte.
 - Appliques ou plafonniers ou spots intégrés pour éclairage, au choix de l'architecte
 - Le sol des paliers sera revêtu de moquette dans les étages.
 - Les escaliers d'accès au sous-sol et aux étages seront traités en peinture pour les murs et les plafonds et par une peinture antipoussière au sol (paliers et marches) suivant l'étude de décoration de l'architecte.

Ascenseur de l'immeuble

- L'ascenseur desservira les niveaux du R.d.C au R+5.
- Les portes palières seront peintes
- La cabine recevra des revêtements stratifiés et miroir sur les parois et un sol identique à celui du hall d'entrée, plafond avec éclairage intégré.
- Une liaison phonique sera établie entre la cabine et la société de maintenance.

V. SÉCURITÉ

Le Groupe ATÉMI porte une attention toute particulière à la conception de ses immeubles en matière de sécurité.

- L'entrée de l'immeuble est conçue avec une double porte. La porte intérieure du sas d'entrée est contrôlée par vidéophone ; commande d'ouverture à partir des appartements et des maisons.
- La porte extérieure fonctionne sur digicode suivant les horaires
- Les portes palières d'appartement et les portes d'entrée des maisons sont à âme pleine et pare-flamme. Elles reçoivent une serrure de sécurité à 3 points, classée A2P-2* et des paumelles antidégondage.
- L'allumage du palier de l'immeuble se fera automatiquement à l'ouverture de la porte de l'ascenseur.
- L'accès aux escaliers du sous-sol (à partir du rez-de-chaussée) est commandé par une serrure de sûreté.